



Avis d'audience

Le 16 juin 2010

Réf. 2010-H-107

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en juin pour étudier les demandes de modification de permis d'Ontario Power Generation (OPG) concernant les permis d'exploitation des installations de gestion des déchets Darlington, Pickering et Western. Ces installations sont situées à Clarington, Pickering et Kincardine en Ontario.

OPG demande des mises à jour administratives aux trois permis et aux références de l'annexe B. OPG demande également des modifications de permis pour tenir compte des changements apportés à la documentation sur les exigences relatives à l'enveloppe de pression et à la garantie financière révisée qui a été approuvée par la Commission le 9 décembre 2009.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'est pas nécessaire pour étudier la demande d'OPG. Le public n'aura pas la possibilité d'y participer. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et OPG.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et pris une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disponibilité du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'OPG ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard

Administratrice de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca